

Le rapport du rythme et du phonème en français

Par PERA POLOVINA, Belgrade

Certaines définitions traitent le phonème en phénomène se déroulant sur le plan de la langue et non pas sur le plan de la parole. D'autres définitions, l'envisageant d'un autre point de vue, prennent également en considération ses réalisations dans le discours. Elles contiennent toutes une part de vérité, mais elles n'ont pas encore mis en évidence tous les éléments qui pourraient rendre la définition du phonème satisfaisante.

Les définitions du rythme sont encore moins convaincantes. Elles tiennent compte, le plus fréquemment, de l'aspect acoustique du rythme, rarement de sa source génétique. La différence entre le rythme de la langue et le rythme de la parole, existant aussi bien que la distinction entre le phonème et sa réalisation, n'est non plus précisé dans les études du rythme.

Le rapport entre le rythme et le phonème, entre la réalisation de l'un et son influence sur la réalisation de l'autre n'est pas suffisamment mis en relief. Les diverses réalisations du phonème sont traités souvent dans leur dépendance de la chaîne parlée, mais, dans ce cas, on prenait en considération leur entourage immédiat: les sons voisins. Dans les analyses des phonèmes réalisés on se bornait à les expliquer par leur place, par rapport à l'accent et dans le cadre du groupe rythmique où il se trouve, ou bien simplement suivant leur position: au début, au milieu, ou à la fin du mot. L'analyse de ses réalisations n'est pas généralement faite en fonction de leur dépendance du contexte plus vaste, de l'élan rythmique de la phrase entière, et à fortiori du mouvement du passage entier et des faits psychologiques qui les produisent.

La langue française est très intéressante pour l'étude du rapport entre le phonème et le rythme et de l'interdépendance de leur réalisation. Par exemple, l'analyse de l'*e muet* et de sa réalisation ne serait

pas complète si elle envisageait seulement sa position dans le groupe rythmique, ou même dans le cadre d'une seule phrase. Sa réalisation ou nonréalisation se fait plusieurs fois sous l'effet du rythme du passage entier. Ce son sert quelquefois par son apparition ou par sa disparition aux besoins rythmiques: à l'équilibre de la phrase et même du passage.

La réalisation des sons latents, c'est-à-dire de ceux qui apparaissent dans la liaison, est aussi expliquée de différents points de vue: historique, social, phonique, etc., mais leur rapport avec le rythme est négligé. Or, si l'on dit que la liaison apparaît plus souvent dans le discours soutenu, le style élevé, ne faudrait-il pas étudier aussi quel est l'effet de son apparition, à quelle fin elle sert. Ne serait-ce pas aussi, entre autres, pour soutenir la sonorité de la phrase, ou une certaine forme du rythme continu?

En étudiant le rythme de 400 phrases liées dans trois textes de Camus par la méthode auditive et instrumentale (lues par 7 Français cultivés), et en prenant en considération l'effet du contexte entier du passage, nous avons remarqué certains indices de l'influence du rythme du contexte sur la réalisation des phonèmes en français. Le retour de l'accent rythmique (qui influence, bien sûr, la réalisation du phonème) se fait de la façon suivante: Dans le texte indifférent l'accent rythmique tombe sur les mêmes voyelles, dans la lecture de tous nos lecteurs, dans 89 % de cas. Dans le texte affectif cet accent frappe les mêmes sons dans 76 % de cas. D'autre part les groupes rythmiques, en raison du rythme du contexte entier, sont plus courts dans le texte contenant moins de sensibilité, tandis que les groupes rythmiques sont plus longs si le texte exprime l'enthousiasme, l'admiration ou l'amour. Le pourcentage de décalage n'est donc pas trop grand dans le texte dénué d'éléments affectifs, et il est un peu plus grand dans le texte imprégné de sentiments. Pourtant ce pourcentage n'est non plus si petit pour ne pas attirer l'attention des phonéticiens.

La place de l'accent rythmique dans la diction de nos sujets n'est pas la chose essentielle que nous voulions mentionner. L'analyse d'un contexte plus vaste que la phrase a indiqué que l'accent d'insistance dans la lecture de tous nos Français ne tombaient pas sur les sons d'une façon tout à fait individuelle, et qu'il ne se promenait pas de manière arbitraire. Sa place est déterminée dans plusieurs cas par le contexte. Dans la lecture de nos sujets, cet accent tombe sur les mêmes mots dans 13,6 % de cas, c'est-à-dire sur les

mots que le contexte du passage met en évidence et impose à tous les lecteurs. D'autre part il tombe sur le même son de ces mots (et ce n'est pas toujours la consonne) dans 71 % de cas, tandis que si l'on observe la place de cet accent dans tous les mots qui sont frappés par lui (y compris les mots que le contexte ne met pas en évidence), on se rend compte qu'il frappe les mêmes sons dans 9,6 % de cas. Il serait, par conséquent intéressant d'étudier davantage l'apparition de cet accent et son influence sur la réalisation des phonèmes suivant le contexte et son rythme; d'analyser son rôle rythmique.

Si les accents et leur place déterminent, dans une certaine mesure, la réalisation des phonèmes, les phonèmes de leur côté, par leur structure et leur distribution, propres à la langue française, influencent le relief et la durée du rythme des syllabes, des phrases et du contexte. Le système combinatoire des sons français a été étudié sur le plan des mots, mais l'étude de la combinaison des sons dans les transitions entre les mots qui forment les groupes rythmiques n'a pas été faite, si nous ne nous abusons. Nous avons observé la combinaison des sons qui se suivent quand les différents mots forment les groupes rythmiques dans les textes mentionnés et dans certains dialogues de la langue courante. Nous avons remarqué que les syllabes formées par suite du contact entre les mots constituant les groupes rythmiques, sont composées comme suit: consonne + voyelle, ou bien voyelle + consonne. Ces dernières sont plus fréquentes. Si, au milieu du groupe rythmique il y a rencontre de certaines consonnes il apparaît souvent entre elles un *e muet*, par exemple entre *d* et la consonne suivante, *z* et la consonne suivante, *k* et la consonne suivante, mais moins cependant après *m*, *n* et les autres consonnes. Les consonnes *l* et *r* se combinent très facilement avec les autres consonnes et ce sont elles qui se trouvent justement le plus souvent dans les combinaisons avec les autres consonnes aux transitions entre les mots formant les groupes rythmiques. Une autre distribution des sons caractéristique au rencontre des mots qui créent le groupe rythmique est faite par la suite de *e* (ouvert ou fermé) + consonne. Cela provient, nous semble-t-il, de l'emploi fréquent des formes verbales terminant en *e*, *é*, des mots *et*, *mais*, des articles au pluriel, de l'emploi fréquent du verbe *être*, etc. Cette distribution des sons, influence le cours du rythme et ses formes surtout là, où, pour d'autres raisons, on lie ou on ne lie pas les mots dans un même groupe rythmique (déterminé + déterminant, conjonctif + un autre mot). Le système de distribution des sons dans la langue française soumet à

ses tendances certaines réalisations de groupes rythmiques, et par conséquent du rythme de la parole en général – de même que le tempo et les autres facteurs du rythme influencent les réalisations des sons.

Notre communication ne prétend pas donner les solutions du problème du rapport entre le rythme et le phonème en français, elle ne fait qu'indiquer la valeur du contexte dans l'étude du phonème. Celui-ci se réalise sous une forme déterminée, dans une certaine mesure, en fonction du contexte du passage entier. Pour la découverte des tendances provenant de l'interdépendance du phonème et du rythme, étudiée dans le contexte plus vaste que la phrase il faudrait ajouter d'autres recherches. Nous n'apportons que certaines observations dont le but serait de suggérer l'aspect du problème et de la méthode.

Adresse de l'auteur: D^r Polovina Pera, Doc., Bulevar Revolucije 76, Belgrade (Jougoslavie).